Actualiser ses connaissances sur les troubles Dys

La lecture est le premier outil culturel nécessaire à l'acquisition de tous les autres. Les troubles « dys » empêchent des enfants intelligents et désireux d'apprendre d'y avoir accès.
Comment leur ménager une accessibilité pédagogique et les mettre légitimement en situation de réussite. Comment s'appuyer sur les avancées de la recherche en neurosciences pour répondre au mieux à leurs besoins, en classe, au sein de l'école inclusive ?

Programme

Objectifs de la formation

Comprendre comment le cerveau apprend : les fonctions cognitives, le rôle des émotions
Repérer les manifestations spécifiques des troubles dys : dyspraxies,dysgraphie, dysphasies, dyscalculies, dyslexies, dysorthographies
Mieux mesurer le retentissement de ces troubles sur la personne de l'enfant et de l'adolescent et sur les apprentissages de l'élève
Mieux ajuster la pédagogie : observer, analyser les besoins et y répondre avec discernement.

Contenu et programme

Les fonctions cognitives : l'attention, les perceptions, la motricité, le langage, les fonctions exécutives, la mémoire
Le rôle des émotions : les travaux de Damasio, le cercle vicieux des troubles d'apprentissage, « l' impuissance apprise »
Les principaux troubles spécifiques des apprentissages : les dyspraxies, la dysgraphie, les dysphasies, les dyslexies, le TDA-H
Les principaux outils méthodologiques : fiche mémo, to do list, check-list, carte mentale, tutoriel ...
La grille d'observation : atouts et déficits
La construction d'une logique de réussite : aménagements et compensations
Les comportements qui favorisent les apprentissages

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

12

Dates et horaires

Vendredi 18 octobre 2024 9h-12h/13h-16h
Vendredi 14 février 2025 9h-12h/13h-16h

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Formation nouvelle

Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

Référence externe

20241012IDF-2024-02762

Langues d'enseignement

- Français

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Apports théoriques
Questions/réponses
Analyse des supports d’apprentissage
Études de cas

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

CAROLINE LANDREAU

Spécificités

Cible

Enseignants du 2nd degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Savoir repérer les manifestations spécifiques des troubles dys
Être capable de mesurer le retentissement de ces troubles sur la personne de l’enfant et de l’adolescent et sur les apprentissages de l’élève.
Être capable d'ajuster sa pédagogie : observer, analyser les besoins et y répondre avec discernement

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 8 à 12 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 300€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche …).
Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : https://www.formiris.org/

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a. aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d' établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement.
En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Ecole primaire privée Le Rosaire - 22 avenue des Arts - 94100 Saint-Maur-des-Fossés